

WORKING PAPERS

Working Paper no. 53
- *Cities and Fragile States* -

PORTRAIT OF KINSHASA : A CITY ON (THE) EDGE

Pascal Kapagama
Université de Kinshasa
et
Rachel Waterhouse
Crisis States Research Centre

July 2009

Crisis States Working Papers Series No.2

ISSN 1749-1797 (print)
ISSN 1749-1800 (online)

Copyright © P. Kapagama, R. Waterhouse, 2009

Although every effort is made to ensure the accuracy and reliability of material published in this Working Paper, the Crisis States Research Centre and LSE accept no responsibility for the veracity of claims or accuracy of information provided by contributors.

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form or by any means without the prior permission in writing of the publisher nor be issued to the public or circulated in any form other than that in which it is published.

Requests for permission to reproduce this Working Paper, of any part thereof, should be sent to:
The Editor, Crisis States Research Centre, DESTIN, LSE, Houghton Street, London WC2A 2AE.



DESTIN
Development
Studies Institute

Portrait of Kinshasa: A city on (the) edge

Pascal Kapagama (Université de Kinshasa)
Rachel Waterhouse (Crisis States Research Centre)

Introduction

La ville de Kinshasa est, sans conteste, le reflet des paradoxes de la République Démocratique du Congo dont elle est la capitale. Ceux-ci furent très bien résumés par Janet MacGaffey dans un ouvrage du début des années 90:

Zaire is one of Africa's wealthiest countries in terms of natural resources. Its primary exports are copper, cobalt, diamonds, crude oil, and coffee. It has, nevertheless, a per capita income that is among the lowest in the world and official figures show spiralling decline in the economy since the mid-seventies. This longstanding problem has complex roots: Belgian colonial policy, the turbulent events following independence in 1960, the disastrous indigenization of the economy, the decline of world market prices for the primary commodities that are the country's primary exports, and the nature of the new dominant class. (MacGaffey, 1991:26).

Malgré une légère amélioration de la situation économique du pays à partir de 2002, ce paradoxe d'un pays pauvre mais riche en ressources naturelles reste d'actualité, autant qu'il y a 15 ans.

A comparer à d'autres grandes villes africaines, Kinshasa est, dans ses formes actuelles, investie d'une culture urbaine atypique. Elle laisse croire à l'inexistence d'un projet urbanistique et d'une vision moderne, à l'absence d'implication réelle de ses gouvernants dans l'instauration des conditions adéquates de vie en milieu urbain, à la léthargie de son administration. Pourtant, elle existe en tant que ville. Elle est une capitale de près de 7 millions d'habitants. Elle a une culture particulière qui fait parler d'elle, de ses habitants, de ses artistes, musiciens particulièrement. Elle est chargée de symboles et comme toute ville, d'une histoire. Histoire dont les souvenirs des valeurs urbaines dans la colonie belge nous est présentée par Françoise Hiraux à travers son analyse d'une collection photographique de 1946 à 1952 (Hiraux, 2007), ou par Pamphile Mabilia pour ce qui est de l'architecture chrétienne catholique de 1908 à 1988 (Mabilia, 2007).

C'est en remontant cette histoire, que le présent document de travail voudrait comprendre l'intelligibilité de ses origines, de sa particularité et de son extension tentaculaire, voire désordonnée. Aussi, avons-nous pensé que pour mieux saisir l'intelligibilité urbaine de la ville de Kinshasa, il fallait en comprendre sa structure à partir d'une description de sa croissance depuis sa création. Ainsi que l'a décrit Trefon (2004), "the image of Kinshasa is often that of a disorderly world turned in on itself: confusion, crisis and chaos reign giving rise to a bizarre form of social cannibalism where society becomes its own prey", mais la ville de Kinshasa est aussi un lieu caractérisé par un ordre caché dans ce désordre, une agglomération où prolifèrent de multiples initiatives et innovations qui organisent la vie locale en dépit de l'absence généralisée de services publics et même, des fois, de l'état tout

court. Nous essayerons donc de comprendre non seulement l'origine de cette impression de désordre, mais aussi la manifestation de cet ordre caché.

Il sera donc question ici, de présenter brièvement l'histoire de cette ville, et d'en comprendre son peuplement. L'économie, et surtout la pauvreté dont les schémas d'expression sont perceptibles pour tout visiteur qui arrive à Kinshasa et visite profondément ses multiples quartiers, ne manqueront d'être également scrutés afin d'en dégager l'existence ou pas, d'opportunités qui s'offrent aux kinois pour mener une vie urbaine acceptable. Nous ne manquerons pas de passer en revue la gestion administrative et politique de la ville, dont les actions timides, si pas spectaculaires, suscitent des questions sur l'existence réelle d'un plan d'aménagement urbain, ou d'un projet urbanistique. Cependant, le désordre sur le plan sécuritaire, ne pouvait nous laisser indifférents dans la recherche des structures de sécurité appelée à garantir une vie urbaine paisible.

Histoire et démographie historique de la ville

Kinshasa est une ville tentaculaire située en bordure du fleuve Congo à la sortie du Pool Malebo et au début des puissantes chutes et cataractes. En 1898, sa superficie était de 9.965 km². Cependant, il faut noter qu'elle ne cesse de s'accroître à cause de son extension titanesque. Son relief présente une plaine marécageuse et alluviale, ainsi que des collines aux altitudes variant entre 310 et 635 m.

En plus du fleuve qui le longe partiellement, son hydrographie comprend quelques rivières : N'Djili, la Nsele, la Funa, la Lubudi, la Lukaya etc. Son climat est chaud et humide, particulièrement lourd et chaud dans la plaine, et doux dans les endroits situés sur les collines.

Comme saisons, elle présente une sécheresse de mai en septembre, et des pluies d'octobre en mai, entrecoupées d'une petite saison sèche.

Selon Lumenga Neso, il y a 40.000 ans au moins, que se trouvaient au site actuel de la ville de Kinshasa, des ateliers de taille de pierre et des sièges de véritables industries lithiques (Lumenga, 1982, 45-47). Au XVI^{ème} siècle il existait, à cet emplacement, un grand marché appelé Mpumbu et qui comprenait plusieurs anciens villages et agglomérations traditionnelles dont Insasa¹. A cette période, eut lieu les premiers contacts entre les missionnaires capucins italiens et Ngobila².

Initialement appelée station de Stanley pool, la ville de Léopoldville, actuellement Kinshasa, est née suite à la troisième expédition de Henry Morton Stanley au Congo (1879-1884). Expédition qui entraîna l'érection de plusieurs stations le long du fleuve Congo, dont Kinshasa alors Léopoldville³. Lumenga Neso qui situe la création du poste de Léopoldville en 1881, considère aussi bien le poste que l'année comme étant les points de départ de l'histoire de la ville de Kinshasa.

¹ Insasa vient du mot insa qui signifie marché, ou insa-insa qui veut dire petit marché, auquel on ajoute le préfixe locatif Ki pour donner Kinshasa.

² Ngobila était le titre du Chef de Insasa

³ Léopoldville vient du nom de Léopold II, roi des belges ayant commandité ladite expédition ainsi que les deux premières qui avaient pour but de découvrir cet espace territorial qu'il venait d'acquérir à la suite de la conférence de Berlin sur le partage de l'Afrique.

Ce poste devint en 1888, le district de Stanley Pool avant de devenir une circonscription urbaine en 1895. Son importance croîtra avec l'inauguration du chemin de fer Kinshasa-Matadi⁴ en 1898. En 1910 il deviendra le district du Moyen-Congo et chef lieu du district en 1913. Alors que la capitale du Congo se trouvait jusque là à Boma⁵, elle sera transférée à Léopoldville en 1929⁶.

C'est en 1957 que Léopoldville recevra sa personnalité civile en tant que ville avec des zones annexes et composée de 11 communes. Kinshasa a eu, en 1978, un statut particulier qui l'élevait au rang de région, actuellement province, dotée de la personnalité juridique et d'une organisation administrative.

Dans une revue historique des anciens villages ayant existé sur l'endroit actuel de la ville de Kinshasa, Léon de Saint-Moulin stigmatise la désintégration de ces villages par la colonisation qui fut considérée comme une rupture avec les valeurs anciennes qui furent systématiquement détruites par la volonté du colonisateur. Ainsi, des anciennes villes qu'étaient Lemba, Kintambo, Kinshasa et Mikunga, devenues toutes des communes urbaines, il ne reste que des souvenirs (de Saint Moulin, 1971, 1976)⁷.

La désintégration de ces villages concourut à une nouvelle organisation qui constitua le point de départ d'une société voulue moderne par le colonisateur. Naquirent alors des nouveaux noyaux urbains qui furent aux mains des Européens. Quant aux vastes cités, dites indigènes, qui les côtoyaient ; elles ne furent pendant longtemps que des camps de travailleurs qui n'accédaient aux quartiers des européens que sur autorisation au moyen d'un laissez-passer, pour y effectuer des travaux domestiques ou de corvée.

Des noyaux de peuplement se multiplièrent à partir des années 1910 ou 1920 dans la plaine et sur les collines environnantes. Ils étaient souvent constitués de personnes ayant quitté leur milieu coutumier et se considérant comme relativement autonomes (de Saint Moulin 1971).

Kinshasa étant la capitale de la République Démocratique du Congo, et siège des institutions politico administratives, entretient des rapports étroits avec toutes les autres villes du pays.

Caractéristiques démographiques de la ville

A ce jour, seul le recensement scientifique de la population, réalisé en 1984, permet de disposer des données chiffrées sur la dynamique démographique de la ville. D'autres opérations de collecte des données démographiques sur la ville, mais de portée limitée, ont été réalisées avec plus ou moins de succès⁸ (Ngondo, 2007).

⁴ Matadi qui est située à près de 350 km de Kinshasa doit son importance à la présence du port à eaux profondes, lui permettant de recevoir des grands bateaux .La ville de Matadi constitue la porte d'entrée et de sortie en RDC des marchandises commerciales par voie maritime.

⁵ Sur l'histoire de la ville de Boma, lire et visionner Johan Lagae, 2007, *Boma 1880-1920*, CDRom, Africa Museum/Gent University

⁶ Pour plus de détails sur l'histoire de Kinshasa, lire Lumenga Neso

⁷ En complément de cet article de Léon de Saint Moulin sur les anciens villages des environs de Kinshasa, Paul Imbali et Marc Kimpe sont deux informateurs importants concernant ces anciens villages. Lire à e propos, Mabilia Mantumba-Ngoma, Pamphile (éd.), 2004.

⁸ Il s'agit de l'enquête socio-démographique de 1955-1957, de l'étude socio-démographique de la ville de Kinshasa de 1967, du recensement administratif de la population de 1970, de l'enquête socio-démographique de l'Ouest du Zaïre de 1975-1977 (Edoza) et du recensement scientifique de la population de 1984

Un système d'enregistrement permanent des faits de population mis en place sous l'administration coloniale permettait également le suivi, de manière satisfaisante, de l'évolution de la population du pays pendant une très longue période. C'est grâce à ce système que l'on dispose des données d'avant 1955. Notons ici l'existence des projections de la population réalisées par l'Institut National de la Statistique à partir du recensement de 1984 mais aussi certaines monographies réalisées par d'autres auteurs (de Saint-Moulin, 1969, 1970, 1976, 1977, 2006, 2007 ; Shapiro et Tambase, 2003).

L'histoire de la population de la RDC est marquée par la période précédant l'indépendance et celle d'après l'indépendance.

La période d'avant l'indépendance du pays est caractérisée par deux sous périodes: celle de l'Etat Indépendant du Congo (avant 1908), et celle de la colonisation belge (1908-1960). En ce qui concerne la première sous période, personne ne connaît le chiffre exact de la population du pays (et partant de la ville de Kinshasa), parce que le tracé des frontières internationales entre pays était peu stricte (Ngondo, 2007).

Pour la deuxième sous période, les données indiquent que la population de la ville de Kinshasa est en augmentation constante (Tableau 1). Si l'on considère l'effectif de 1925 comme l'unité de base, le constat entre 1925 et 1955 par exemple, est que l'effectif de la population a plus que décuplé (Congo Belge, 1957, 4).

Tableau n° 1 : Evolution de la population de Kinshasa et de rapport de masculinité entre 1925 et 1956

Année	Hommes	Femmes	Total	Rapport masculinité* de
1925	18676	5382	24058	347,0
1930	23983	8611	32594	278,5
1935	13442	8076	21518	166,4
1940	22193	12783	34976	173,6
1945	46858	23922	70780	195,9
1950	82108	44736	126844	183,5
1955	112252	62445	174697	179,8

Source : Tableau produit à partir des données de Congo Belge, 1957 : 4 (Tableau n° 1)

*Colonne élaborée par nous-même à partir des données du tableau.

Par rapport aux chiffres de la période précédente, les données de 1967, pour ce qui est de la deuxième période, indiquent que la population de la ville continue toujours de croître. En effet, en l'espace de 10 dix ans, c'est-à-dire entre 1956 et 1967, l'effectif de la population a quintuplé. Il était évalué à 859 220 habitants (INS, 1969 : 29). Par ailleurs, la proportion de la population née à Kinshasa était évaluée à 46,8 % et celle de la population née dans les autres provinces du pays à 53,2 % (Houyoux et Kinavuidi, 1986 : 116)

Tableau n° 2 : Répartition de la Population de Kinshasa par âge et par sexe en 1967

Age	Hommes	Femmes	Total	Rapport masculinité de
0-4	92580	89850	182430	103,0
5-14	134640	133040	267680	101,2
15-19	42400	39760	82160	106,6
20-39	126290	113460	239750	111,3
40 et plus	54910	32290	87200	170,1
Total	450820	408400	859220	110,4

Source : tableau tiré de INS, 1969 : 29

L'effectif de la population de la ville de Kinshasa en 1970, s'est élevé à 1.308.361 (Boute, 1970 ; 48). En 1975, elle comptait 1.635.600 habitants dont 51,4 % d'hommes. La proportion de la population née à Kinshasa été estimée à 49,7 %, contre 50,3% de la population née dans les autres provinces du pays (Houyoux et Kinavuidi, 1986).

A l'issue du recensement de 1984, l'effectif de la population de la ville de Kinshasa s'est élevé à 2.664.200 habitants. La population de la ville de Kinshasa a continué ainsi à connaître la croissance qu'elle avait entamée déjà vers les années 1930. Croissance plus due à l'effet de la fécondité que de la migration comme aux premières années ayant suivi la création de la ville.

En 2000, la population de Kinshasa était évaluée à plus de six millions d'habitants (INS, 1993). Elle a plus que doublé entre 1985 et 2000, passant de près de 2.800.000 à plus de 6.000.000 en l'espace de 15 ans. Même si l'effet de la fécondité a eu un impact important sur la croissance de la population, les migrations liées aux déplacements provoqués par les guerres de 1996-1997 et de 1998-2001 ont aussi beaucoup contribué à la croissance de la population. Pour la plupart de ces déplacés de guerre, à majorité des femmes et des enfants, la destination finale était Kinshasa la capitale.

Ainsi, plusieurs estimations, les unes plus imprécises que les autres, établissent l'effectif de la population à 7 millions, 8 millions, voire 10 millions pour la période qui va au-delà de 2000. Aucun recensement n'ayant été réalisé depuis le recensement de 1984, et moins encore suite aux déplacements massifs liés aux guerres de 1996 et celle de 1998, il est difficile d'estimer avec exactitude la population actuelle de Kinshasa.

Kinshasa est une ville hétérogène où se trouvent représentées toutes les ethnies de la République Démocratique du Congo, malgré la prédominance des populations Kongo du Bas-Congo, et de celles des ethnies ressortissantes du Bandundu à cause de la proximité de ces provinces de la capitale. Cette hétérogénéité a beaucoup contribué à structurer une culture urbaine particulière à Kinshasa.

Brève description de l'économie de la ville de Kinshasa

Avec un indicateur de développement humain des plus faibles du monde (0,411), un PIB par habitant de 714 \$ en US PPA, une espérance de vie de 45,8 (PNUD, 2007), la République Démocratique du Congo connaît une situation économique critique qui se reflète également sur la capitale. Situation dont les racines sont à rechercher dans la trajectoire historique de Kinshasa et dans la section qui traitera du déclin de Kinshasa malgré les atouts qui étaient pourtant les siens en tant que pôle de développement national pris dans le tourbillon du pillage de ses ressources et de la détérioration de la situation de sa population : ce qui contribue moins à la création de la richesse nationale qu'à entretenir la spirale de la pauvreté urbaine.

Economiquement, Kinshasa constitue une région industrielle et un pôle de développement. En tant que telle, elle comprend la ville de Kinshasa et la région du Bas-Congo, si on s'en tient aux implantations industrielles. Mais si on considère les effets d'entraînement des industries qui s'y développent, la région industrielle de Kinshasa pourra englober également une partie des provinces administratives de Bandundu, de l'Équateur et du Kasai Occidental. Ce qui renforce son effet d'attraction et son importance par rapport aux autres villes de la RDC. En effet, les produits manufacturiers provenant des industries de la région de Kinshasa sont déversés dans ces dernières contrées par leurs commerçants respectifs, venus à Kinshasa s'y ravitailler, ainsi que par les représentations commerciales de ces industries disséminées dans les régions précitées.

Kinshasa constitue ainsi une agglomération industrielle, dans le sens d'un assemblage d'industries. Jean-Louis Lacroix (1967) analyse les difficultés qui ont caractérisé cette région qu'il qualifie d'un "*pôle-réseau*", le justifiant par l'existence d'un enchevêtrement d'industries dynamiques qui ont permis des effets d'entraînement dans le reste de l'économie nationale et notamment dans les régions environnantes.

L'émergence économique du pôle de Kinshasa relève de trois mobiles: le transport fluvial, la situation géographique du port de Matadi et le statut politico administratif de Kinshasa. La non navigabilité du fleuve Congo, au-delà de Kinshasa, due à la présence des Monts de Cristal⁹, a contribué à l'émergence du pôle de Kinshasa. L'impossibilité de continuer à drainer par voie fluviale, les marchandises en provenance de la Province Orientale¹⁰ et d'autres provinces du pays vers le port de Matadi, a contraint Kinshasa à mettre en place une structure susceptible d'emmagasiner les produits devant être exportés. Ainsi, ces produits sont stockés transitoirement à Kinshasa avant leur acheminement par route ou par train à Matadi, seule voie de sortie vers la mer.

Le facteur géographique tient à la géomorphologie accidentée de Matadi, laquelle détermine son incapacité à stocker les marchandises importées et à exporter. Ceci suppose, en effet, des installations plus importantes au port de Matadi pour remplir cette double fonction. Subséquemment, Kinshasa verra se développer un certain nombre d'activités propres à une ville portuaire.

⁹ Les Monts de Cristal sont les monts dont la structure accidentée provoquent des rapides et des chutes dans le parcours du fleuve Congo au-delà du Pool Malebo jusqu'à Matadi.

¹⁰ La province orientale était à l'époque une grande productrice de plusieurs produits agricoles d'exportation durant les décennies 60 à 80 et même pendant la colonisation.

De nature politico administrative, le troisième facteur résulte des positions successivement. Avant 1960, Kinshasa était un centre commercial avant de devenir une capitale administrative. Ce qui lui a permis de bénéficier d'une certaine position sur le plan politique. Position dont l'importance s'est accrue à l'accession du pays à l'indépendance et qui fera de Kinshasa une grande agglomération industrielle et démographique.

Ces divers facteurs ont transformé Kinshasa avant 1960 comme après, en un vaste entrepôt de marchandises tant pour les exportations que les importations, expliquant en grande partie un de ses rôles actuels : celui de port intérieur caractérisé par le transfert de matières premières vers la métropole. En effet, la ville est ici plus un lieu de passage qu'un lieu d'accumulation, si bien que l'on y trouve quatre fonctions économiques revenant généralement à un port: la fonction de stockage, la fonction de commercialisation, la fonction d'industrialisation et la fonction régionale.

Kinshasa détient une place importante qui détermine son poids dans l'ensemble de l'économie nationale. Pour ce qui est des industries, Kinshasa reste une région industrielle importante du pays. Léon de Saint Moulin note qu'en 1977, la ville de Kinshasa a contribué pour 209 millions de zaires dans l'ensemble des industries manufacturières, ce qui représentait près de 50 % de l'ensemble du secteur manufacturier. Sur l'ensemble du secteur secondaire, Kinshasa occupe la deuxième position en valeur ajoutée avec 18 % après la région du Katanga (ex. Shaba) dont la contribution en valeur ajoutée du secondaire est de 67,3 % soit les 2/3 (de Saint moulin, 1973, 151).

L'importance de Kinshasa apparaît également à travers son poids dans le secteur tertiaire avec une contribution de 27,3 % alors que le Katanga (ex. Shaba), la plus grande région minière du pays, et qui vient en deuxième position intervient pour 22 % de ce secteur (de Saint-Moulin, 1973, 155). Ce qui ne fait que renforcer le poids de Kinshasa dans l'ensemble de l'économie nationale.

Tableau n° 3 : Répartition de la contribution des provinces au secteur tertiaire

Activités Régions	Services communautaires	Education National	Autres Services publics	Fiscalité Secteur tertiaire	
Kinshasa	27,6	25,4	19,5	34,6	27,3
Bandundu	07,1	09,3	11,5	06,9	08,0
Equateur	00,5	09,5	08,9	04,6	06,2
Haut- Zaire	09,7	09,7	09,5	08,1	09,4
Kivu	07,6	08,5	09,2	07,5	07,9
Shaba	24,6	13,9	15,2	25,1	22,0
Kasaï Or.	04,3	10,3	08,5	03,4	05,2
Kasaï Oc.	06,5	07,9	08,5	05,0	06,7

Source: Léon de Saint Moulin, 1973, 155.

Le survol, à titre illustratif, de quelques activités industrielles de ce pôle, pour saisir son importance par rapport aux autres villes et régions de la RDC, montre qu'elles sont diversifiées.

Dans l'industrie alimentaire, il existe quelques minoteries telle que la Minoterie de Kinshasa, ou la minoterie du Centre de Développement Intégré de Bwamanda. En plus de produire de la farine de maïs, elles fabriquent du griz de brasserie et des aliments pour bétail. Ces quelques minoteries ne répondent pas à la demande locale, si bien que Kinshasa est contrainte d'importer de la farine de maïs pour satisfaire à cette demande. Non pas parce qu'elle ne peut produire suffisamment, mais à cause de la déstructuration du réseau routier qui ne facilite pas les échanges entre milieux ruraux de production et milieux urbains de transformation et de consommation.

Notons, cependant, l'existence de nombreux petits moulins (individuels) de maïs et de manioc. Malgré l'importance du manioc dans l'alimentation des kinois et des congolais en général, il n'existe aucune minoterie industrielle qui traite la farine de manioc.

En plus d'être préparé par des panifications industrielles à l'exemple de Quo Vadis, UPAK, Pain Victoire, le pain est fabriqué par de nombreuses boulangeries artisanales. La farine de froment est produite par la Minoterie de Matadi (MIDEMA) à partir de froment importé. Nous pouvons associer à cette catégorie d'industries, quelques biscuiteries et confiseries.

La Société de Margarine, Savonneries et Cosmétiques (MARSAVCO), ancienne propriété d'Unilever, est la plus importante industrie d'huiles et graisses animales, présente dans la capitale. Une autre industrie dont la présence est fort manifeste à Kinshasa, est l'industrie des boissons qui connaît un développement exceptionnel. En 1984, la RDC était considérée comme étant le plus grand producteur de bière en Afrique noire avec 6 millions d'hectolitres par an soit plus de 25 litres par habitant. Aujourd'hui, cette production a plus que doublée.

L'industrie de tabac connaît également un développement rapide mais avec une tendance à la formation de monopole. En effet, la British American Tabaco-Bat Congo, est le plus grand producteur de Kinshasa avec une capacité de 1.500 millions de cigarettes par an.

Le textile qui avait constitué une branche très importante de l'industrie manufacturière, comprenait la première entreprise implantée à Kinshasa après 1925. La filature et le tissage de coton comprenait 5 usines au Congo dont une à Kinshasa: UTEXCO (Usine Textiles Cotonnières de Kinshasa), devenue par la suite UTEXAFRICA.

Bien qu'il n'existe pas une exploitation forestière à Kinshasa, on y trouve seulement un travail de déroulage et de fabrique de contreplaqués des produits venant de l'exploitation forestière de l'intérieur du pays. Les essences rares étant exportées en grumes brutes pour être traitées à destination. La RDC n'est pas dotée d'une industrie chimique lourde, en dehors de quelques fabriques.

Notons l'existence de quelques fabrications métalliques, mais de façon intégrée au sein des entreprises. La CHANIMETAL, le Chantier naval de Kingabwa, ainsi que l'ONATRA, par exemple, sont spécialisées en construction navale. La situation de guerre que connaît la République Démocratique du Congo depuis 1996, est très défavorable pour la poursuite de leurs activités, car le transport fluvial se trouve paralysé.

Alors que dans les années 70 le Congo commençait à avoir une industrie automobile naissante avec les chaînes de montage de GM, de VW, de Leyland et d'IVECO, toutes implantées à Kinshasa, seule cette dernière semble avoir repris ses activités de montage des véhicules de grand et moyen tonnage. Tandis que les autres chaînes de montage qui faisaient

la fierté de ce secteur ne se sont pas encore remises des destructions massives qu'elles ont connues lors des pillages auxquels nous avons déjà fait allusion plus haut.

Pour ce qui est de l'industrie du bâtiment, notons qu'elle n'existe pas, car il s'agit uniquement des entreprises de construction et non celles produisant des matériaux de construction, dont les quelques rares entreprises furent également victimes des pillages¹¹.

Il sied de signaler qu'un nombre important de ces industries avait été victime des pillages de septembre 1991 et de janvier - février 1993, dont elles ne se sont pas encore relevées. Ce qui a eu un impact réel sur toute l'économie congolaise, dès lors que c'est à Kinshasa qu'est concentré tout ce tissu industriel devant produire pour tout le pays qui n'a pas encore, à ce jour, connu une politique de dissémination industrielle.

L'économie face aux guerres et aux conflits

Le Congo-Kinshasa s'est révélé particulièrement sensible à la crise inhérente à la récession et l'inflation mondiale, suite au choc pétrolier de 1974-1975, en raison de la forte dépendance extérieure de la structure de son économie et de l'absence totale de la gestion dans l'ensemble de l'économie. Il en est résulté rapidement une dégradation économique sans précédent, contribuant à l'épuisement de ses réserves de change et à l'accumulation progressive des arriérés de paiement.

Ce marasme économique a été en partie appuyé par les mesures de zaïrianisation de 1973 et la radicalisation en 1974 dont les effets étaient longtemps masqués par un recours massif aux emprunts antérieurs. La zaïrianisation est un train de mesures prises à l'époque par le Président Mobutu, en vue de nationaliser les biens commerciaux et fonciers appartenant à des étrangers. Ces mesures qui avaient pour but de restituer aux nationaux des investissements étrangers en République Démocratique du Congo n'ont que contribué à la création d'une élite de politiciens-hommes d'affaires dont le manque d'expériences en gestion n'a que renforcé la dilapidation des biens zaïrianisés. Cette élite de l'époque était plus composée des apparatchiks et autres dignitaires du parti-Etat, le Mouvement populaire de la révolution (MPR). Il va de soi que ces mesures ont aussi entraîné l'émersion d'antivaleurs dans la gestion des biens non seulement privés, mais également publics. La corruption a élu domicile sans que les concernés ne soient sanctionnés du fait que c'est tout le système politique qui était corrompu.

De plus, la chute généralisée des cours des matières premières a été telle que le niveau des recettes publiques réalisé ne permettait plus de financer les dépenses pourtant réduites de 20 % par rapport à 1970. L'examen de la situation intégrée des opérations de l'Etat montrait que l'épargne budgétaire qui couvrait une bonne partie du budget d'investissement au cours de la période de 1960 -1970, ne pouvait couvrir qu'une part infime des dépenses en capital.

La persistance de cette situation a contraint l'Etat à recourir constamment au crédit bancaire et à l'emprunt extérieur afin de financer ses dépenses d'équipement. On en est arrivé naturellement à la rupture des équilibres fondamentaux de l'économie congolaise.

¹¹ Des détails sur les entreprises implantées à Kinshasa, peuvent être consultées dans l'annuaire de l'Association Nationales des Entreprises du Congo.

Telles sont les raisons qui expliquent et justifient les divers programmes conçus et mis en place par le Congo avec le concours des organisations internationales en vue de relancer son économie, et connus sous le nom des programmes de stabilisation conçu en collaboration avec le Fonds monétaire international.

Ils constituent des actions qui n'englobent pas l'ensemble des secteurs de la vie économique et sociale du pays mais seulement quelques secteurs jugés stratégiques et dont la reprise était considérée comme une condition susceptible de relancer l'économie tout entière. Plusieurs programmes ont été ainsi mis en place, à savoir: premier programme de stabilisation de 1976; second programme de stabilisation de 1977; plan Mobutu 1979-1981; programme de stabilisation 1979 -1980; programme d'investissement public 1981 -1983; programme intérimaire de réhabilitation économique 1983 -1985 ; les différents programmes arrêtés par le pouvoir en place, depuis l'avènement du régime Kabila.

Tous ces programmes démontrent l'ampleur des enjeux et des défis du financement de la reconstruction de l'État et de l'économie formelle en RDC, et dont une analyse intéressante a été faite par Kabuya Kalala et Tshiunza Mbiye (2004). Les pillages de 1991 et 1993, auxquelles sont venues s'ajouter quelques années plus tard, les guerres de 1996 et de 1998, sont venues assener ce qu'il restait encore de l'économie congolaise renforçant la spirale de la pauvreté.

Pauvreté à Kinshasa

Les proportions inquiétantes de la pauvreté en République Démocratique du Congo contrastent fort avec les potentialités naturelles et économiques du pays. Malgré les performances fulgurantes qui ont caractérisé divers secteurs de la vie nationale, les décennies 70 à 90 s'étaient achevées sur un bilan dramatique en terme de détérioration économique et des reculs sociaux.

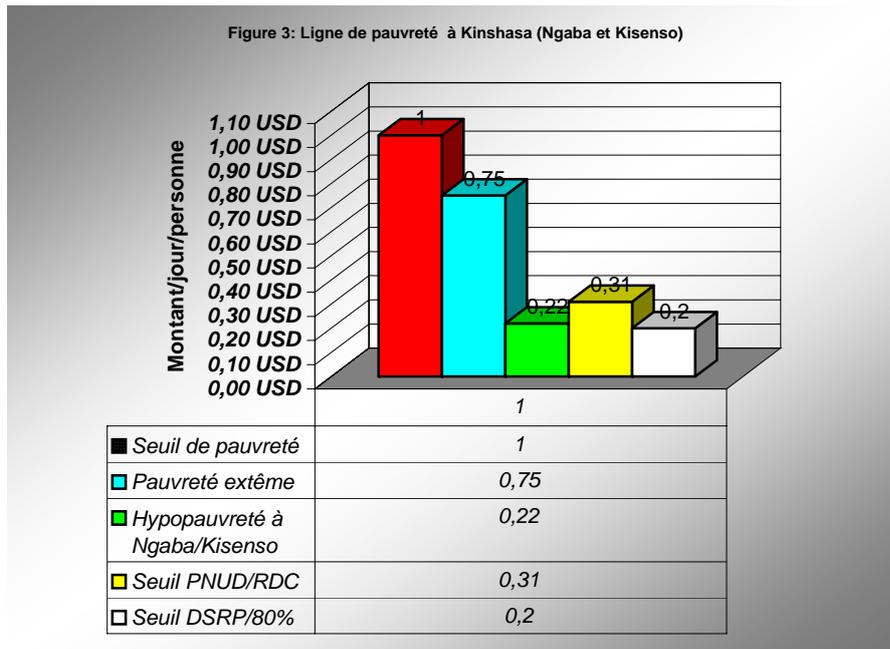
Le service inhérent à la crise de la dette extérieure et qui s'élevait à 9,274 Milliards de dollars américains au cours de la décennie 90 a occasionné des tentatives dites d'ajustement structurel prônés par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International pour relancer l'économie, entraînant une augmentation inquiétante des conditions d'extrême pauvreté.

Les pillages de 1991 et de 1993 à Kinshasa ainsi que dans les grandes villes du pays ; l'insécurité grandissante et répulsive des investissements étrangers; la forte croissance démographique; les grands déséquilibres entre villes et campagnes qui enveniment la pauvreté rurale ; un taux de P.I.B. moyen négatif de - 6,71 % pour la période de 1990 à 1999 ; l'hyper-inflation avec toute sa cohorte des malheurs; n'ont fait qu'accentuer ces conditions déjà abjectes. En effet, suite aux deux pillages mentionnés plus haut, Kinshasa avait perdu du jour au lendemain, plus de 100.000 emplois, renforçant ainsi le chômage.

Ce chômage et cette hyper-inflation ont beaucoup contribué à l'accroissement du secteur informel, gage de survie d'une population ne pouvant plus espérer que sur son aptitude à la débrouillardise et ses capacités à braver les conditions de plus en plus intolérables de la pauvreté. Certes que la population a mis sur pied grâce à ses capacités créatrices et géniales, divers mécanismes susceptibles de lui permettre non seulement de faire face aux ravages du libéralisme capitalisme sauvage, mais aussi de pallier tant soit peu différents besoins essentiels de leurs ménages respectifs.

Il se dégage de quelques investigations de terrain menées dans deux communes pauvres de Kinshasa (Kisenso et Ngaba), en plus d'une taille moyenne de 7,3 personnes par ménage, l'existence d'un appauvrissement général des ménages dans les deux communes étudiées. Cette pauvreté est caractérisée par une ligne de 0,22 USD/jr/pers (Graphique 1). Fortement en deçà et de la ligne de pauvreté, et de l'extrême pauvreté, l'existence d'un appauvrissement général des ménages dans les deux communes étudiées, pauvreté caractérisée par une ligne de 0,22 USD/jr/pers (Figure 3). Fortement en deçà et de la ligne de pauvreté, et de l'extrême pauvreté, nous avons qualifié cette situation d' *hypopauvreté*. (Kapagama, 2001).

Graphique 1 : ligne de la pauvreté à Kinshasa



Source : Pascal Kapagama, 2001

Ce constat ne s'éloigne pas tellement de la moyenne calculée pour l'ensemble du pays par le rapport national du développement humain, et qui est de 0,31 \$US par jour et par personne (PNUD/RDC, 2000, 31). La version préliminaire du Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté (DSRP) pour la RDC, souligne également ce seuil critique de la pauvreté en ces termes : « *En dépit de toutes ses immenses richesses humaines et du sous-sol, la RDC est classée parmi les pays les plus pauvres du monde. Certains indicateurs l'alignent parmi les pays les plus misérables de l'Afrique au sud du Sahara. Près de 80 % de sa population survivent à la limite de la dignité humaine, avec moins de 0,20 \$ par personne et par jour* » (DSRP/RDC, 2004). Cette hypopauvreté n'épargne aucune catégorie socioprofessionnelle, si bien que nombreux de ceux qui travaillent se retrouve dans le secteur informel, du fait que la majorité de personnes salariées qui sont chefs de ménage ne sont pas en mesure de nourrir leur ménage avec leur salaire.

N'empêche que la ville de Kinshasa, comparée aux autres villes congolaises soit considérée comme étant la moins pauvre de la République Démocratique du Congo avec 42 % de sa population qui est pauvre (DSCR, 2006, 22).

De manière générale, les besoins essentiels que sont l'alimentation, l'habillement, l'accès aux services sociaux de base (eau, électricité, transport en commun, santé et éducation) ne sont nullement satisfaits.

Ces schémas d'expressions de la pauvreté à Kinshasa tels que présentés par nous (Kapagama, 2001), corroborent ceux d'autres études aussi bien antérieures qu'ultérieures à la nôtre dont nous présentons certaines à titre illustratif.

La toute première étude réalisée sur les conditions sociales et économiques des populations de la ville de Kinshasa était réalisée par Houyoux (1973) qui analyse les budgets ménagers ainsi que les conditions de vie des populations de Kinshasa. Son analyse, statistique d'une part, et psychosociologique d'autre part, des problèmes démographiques de cette ville, caractérisés par l'augmentation de la charge des personnes actives au travail et la diminution du salaire réel des travailleurs, laissent supposer respectivement une compression des budgets ménagers et une instauration de mécanisme rendant cette compression supportable. L'étude de Houyoux remonte à une époque où le pouvoir d'achat et le revenu salarial étaient de loin supérieurs à ceux d'aujourd'hui.

Analysant la pauvreté urbaine à Kinshasa, Marc Pain (1984) constate que la faiblesse des revenus, la fragilité des budgets ménagers, l'augmentation des prix alimentaires et des biens de consommation courante, la permanence des situations de déséquilibre, et la privation des éléments nécessaires à la vie tendent à réunir les critères objectifs de la misère. Bon nombre d'auteurs ont eu de diverses manières à analyser la pauvreté urbaine à Kinshasa (Kalonji Ntalaja et Kashoba Ngelengwa 1994, Mususa U. et Ntagoma K. 1994 D'Souza et al. 1995, Léon de Saint Moulin 1996, Lelo Nzuzi et Tshimanga Mbuyi 2004, Trefon 2004, DSCR 2006).

Kinshasa est également une ville agricole comme nous pouvons le découvrir dans l'étude ethnosociologique de Gertrude Mianda qui analyse le combat des maraîchères de la périphérie de Kinshasa en partant de la phase de production dans les petits jardins jusqu'à la distribution en ville (Mianda, G. , 1996).

Infrastructures et constructions

Concernant les infrastructures et les constructions, Kinshasa a la physionomie d'une ville ancienne dont plusieurs pans d'aménagement architecturaux se sont inspirés des opérations de constructions majeures de Bruxelles tel que nous le démontre Johane Lagae (2007). La ville n'a pas connu beaucoup d'améliorations de ses infrastructures depuis son accession à l'indépendance. Seuls quelques nouveaux immeubles ont été construits par l'Etat : le Centre commercial international, la cité de la radio et de la télévision nationale (érigés grâce à la coopération française), le building de la société nationale de la commercialisation minière, le building de la société de distribution d'eau. A part ces quelques œuvres, se sont ajoutées des ouvrages construits grâce à la coopération chinoise, à savoir le Palais du peuple qui sert d'hémicycle de l'Assemblée nationale ainsi que le stade sportif Kamanyola. Toutes ces œuvres sont victimes d'un manque criant de maintenance

Aucune extension et modernisation du réseau routier urbain, n'a été réalisée. Le réseau existant est celui légué par l'administration coloniale belge. L'on a plutôt assisté avec le temps, à une occupation anarchique de plusieurs espaces *non aedificandi*, compromettant tout projet d'amélioration, de modernisation et de construction des infrastructures publiques, dont

celles existantes ne cessent de se dégrader au fil du temps, sans que les autorités urbaines et municipales ne sentent interpellées. Le manque de maintenance de plusieurs infrastructures dont particulièrement les routes, les caniveaux d'évacuation des eaux des pluies, ont conduit à l'aggravation du phénomène des érosions, de sorte que des quartiers entiers se trouvent isolés d'autres parties de la ville à cause de la destruction du réseau routier.

Cet effondrement de l'infrastructure urbaine, auquel assistent impuissants les habitants de Kinshasa, a conduit ces derniers à créer des imaginaires sociaux et culturels locaux et partant des voies créatives par lesquelles ils continuent à donner un sens à leurs mondes. Ils ont, alors, inventé des stratégies culturelles pour faire face à cette déchéance, en l'absence de l'Etat qui, du reste, se trouve en faillite, si pas en désintégration. C'est l'histoire de cette réalité urbaine, physique et bien visible, du Kinshasa d'aujourd'hui, mais aussi celle d'une deuxième ville, invisible celle-là, telle qu'elle existe dans l'esprit et l'imaginaire des kinois sous la forme d'un reflet, tapie en dessous de la surface du monde invisible que Filip de Boeck et Plissart ont analysé (2004, 2005). Ces derniers utilisent la métaphore du miroir pour expliquer la simultanéité du visible et de l'invisible, dans la compréhension de la capacité locale du kinois de vivre dans la sphère publique : « If heterotopias exist through their capacity for simultaneity,, the process of mirroring might help us to understand the nature of heterotopia, for mirrors offer a particular point of entrance to reflect on the possibilities of simultaneity » (De Boeck and Plissart, 2004, 256)

Du budget et de la planification de la ville de Kinshasa

Il n'existe pratiquement pas des informations disponibles sur les différents budgets de la ville de Kinshasa, à cause des modes de gestion qui ont prévalu dans la gouvernance de la ville, d'autant plus que les dirigeants municipaux étaient nommés par le Président de la République auprès de qui ces derniers se sentaient plus redevables, plutôt qu'aux habitants de la ville qu'ils administraient.

Notons une avancée importante intervenue avec les dernières élections des députés provinciaux. Ces scrutins ont abouti à la désignation au second degré (par les assemblées provinciales) des gouverneurs de provinces. Ainsi, ces derniers se sentent maintenant plus redevables aux populations qu'elles administrent, parce qu'investis par leurs représentants. Même si la redevance se fait encore timidement, au profit d'un plus grand intérêt pour les bonnes conditions de vie des représentants (députés provinciaux). Grâce à ce nouveau mode de gouvernance, des informations commencent à filtrer sur le budget de fonctionnement des villes congolaises, même s'il y a encore beaucoup d'efforts à fournir. Ainsi, la ville-province de Kinshasa a présenté publiquement son budget en terme des recettes et des dépenses à trois mois de la fin de l'exercice budgétaire, mettant ainsi un terme à un fonctionnement budgétaire par des crédits provisoires non spécifiés : « *La hauteur est de près de 20 milliards 425 millions de francs congolais soit 40 millions de dollars américains. Il s'agit d'un budget de régularisation c'est-à-dire que le gouvernement provincial n'a pendant tout ce temps que fonctionné avec les crédits provisoires* » (Radio okapi, 2007)¹².

Pour ce qui est de la planification de la ville, il est à noter que l'adaptation d'un réseau moderne de transport qui tienne compte aussi bien de l'extension de la ville que de la recherche de solution aux problèmes de transport et aux besoins de la ville de Kinshasa est consigné dans un rapport de synthèse réalisé par le Bureau d'Etude et d'Aménagement Urbain

¹² Le site web de la Ville de Kinshasa donne également quelques informations générales sur ce budget.

(1978). Ce rapport propose un plan de transport à l'horizon du Schéma Directeur de la ville pour 1990. Il a été élaboré en fonction des perspectives de développement urbain. Alors que ce schéma directeur s'appuyait sur trois modes de transport complémentaires, à savoir le chemin de fer, le métro léger et les autobus, rien de tout cela n'a vu le jour aujourd'hui. Pour ce qui est des autobus, la non prise en charge complète de ce service public par l'Etat a conduit les privés à s'approprier ce secteur par la mise en circulation des moyens de transport inappropriés, et présentant plusieurs risques pour la sécurité des usagers. Certes que ces exploitants privés ne font que profiter d'une situation de déorganisation du secteur par l'Etat qui ne parvient pas à imposer des normes d'exploitation qui seraient imposables à tous

Comme le souligne Mwanza wa Mwanza, plusieurs études ont été réalisées pour la modernisation de la ville de Kinshasa, et particulièrement pour ce qui est des infrastructures de transport. C'est le cas du projet de la construction de l'autoroute Est-Ouest dans la ville de Kinshasa en 1990, à partir d'une étude de faisabilité de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (Mwanza wa Mwanza, 1997). Il semblerait que le manque de financement n'avait pas permis la réalisation de ce grand ouvrage qui aurait permis un certain désengorgement de la circulation à Kinshasa.

Actuellement, les dirigeants de la ville de Kinshasa viennent d'organiser du 17 au 20 décembre 2007, un atelier préparatoire sur le plan général d'aménagement de Kinshasa à l'horizon 2020. Espérons que cette entreprise ne se limitera pas qu'à un slogan politique et à des bonnes intentions.

Politique, gouvernance et administration de la cité

Gouvernance et administration de la cité

Kinshasa a connu des changements dans l'appellation de ses entités administratives dont le premier découpage remonte au 1^{er} août 1888, date à laquelle le Roi Léopold II, Roi de la Belgique et Souverain de l'Etat Indépendant du Congo (E.I.C.), avait signé un Décret créant et délimitant les circonscriptions administratives du territoire de l'Etat Indépendant du Congo. Ce dernier était alors divisé en 11 districts dont le district de Stanley-Pool, actuellement Kinshasa. Les Districts étaient administrés par un Commissaire de district assisté d'un ou de plusieurs adjoints. Le Roi se réservait le droit d'en modifier les limites, mais le Gouverneur Général qui le représentait, était autorisé à les redéfinir à titre temporaire, s'il le jugeait utile.

Par Arrêté du 7 mars 1910, le Roi Albert, divise le territoire du Congo Belge, qui venait d'être cédé à la Belgique en 1909, en 12 Districts dont celui du Moyen Congo avec Léopoldville (actuelle Kinshasa) pour Chef Lieu. Les Districts qui sont divisés en Zones, Secteurs et Postes, sont administrés par un commissaire de District.

Le Ministre belge des Colonies fixait par Arrêté, les limites ainsi que les chefs-lieux des zones et secteurs, tandis que le Gouverneur général déterminait, par ordonnance l'administration général et les limites des postes » (Lumenga N., 1995 : 129).

A l'époque coloniale, les belges avaient mis en place à Kinshasa, l'une des administrations la plus efficace et la plus structurée de toute l'Afrique noire. Malheureusement, cet appareil administratif tomba en ruine en 1959 (Mbumba Ngimbi, 1982). Qu'est ce qui justifierait, non seulement cette ruine, mais aussi et surtout l'absence de continuité du modèle administratif de l'époque ? Cette interrogation n'avait pas échappé à Mbumba Ngimbi qui s'était également

demandé pourquoi après 100 ans d'expérience urbaine, cette administration accusée par les kinois de lenteur, d'inefficacité, de concussion, de corruption, et d'irresponsable, soit caractérisée par une désorganisation et une pléthore.

Une succession de textes juridiques¹³ a contribué à renforcer le statut de ville Kinshasa qui comprend actuellement 24 communes, dont Maluku, Nsele, Mont-Ngafula et Ngaliema sont les plus grandes¹⁴ (de Saint-Moulin, et Kalombo, J, L, 2005, 16)

Depuis 1958, il se posait le problème du mode de désignation du Gouverneur de la ville et celle de ses adjoints. Fallait-il les élire ou les nommer tel que cela se faisait jusque là? Malgré quelques expériences de désignation par voie électorale des responsables des entités urbaines (1977), les résultats révélaient des irrégularités.

Selon Lumenga Neso, tous ceux qui avaient dirigé la ville de Kinshasa jusque là, étaient désignés par le pouvoir exécutif, qu'il s'agisse de l'administrateur territorial, du commissaire de district, du premier bourgmestre, du commissaire urbain ou du gouverneur.

Une nouvelle forme de gestion a vu le jour à la suite des dernières élections de 2007, desquelles ont été élues au second degré les actuels dirigeants de la ville de Kinshasa.

Ainsi, la structure de gouvernance de la ville de Kinshasa comprend actuellement un gouverneur assisté de deux vice gouverneurs. Tous ayant été élus par l'assemblée provinciale constituée des députés provinciaux.

Les élections locales sont encore attendues pour la désignation des bourgmestres élus en remplacement de ceux qui sont encore là sur nomination du Président de la république sous le régime de transition.

A ce jour, aucune réflexion sérieuse n'a été menée sur la politique urbaine en République Démocratique du Congo en général, et de la ville de Kinshasa en particulier. Même l'atelier qui vient d'être organisé et auquel nous avons fait allusion plus haut, ne s'est limité qu'à jeter les bases de préparation d'une réflexion d'un plan d'aménagement urbain. L'on peut espérer que l'existence de nouvelles institutions nationales et provinciales pourront contribuer à la réflexion d'une politique urbaine nationale et de la capitale Kinshasa.

De la politique et des élites

Depuis la décolonisation, Kinshasa a toujours été le lieu d'expression politique du pays. C'est à Kinshasa que la majorité des partis politiques à assise nationale ont toujours eu leur siège.

L'histoire des associations et des partis politiques en RDC est à mettre en parallèle avec l'histoire des élections qu'ont pourrait faire remonter en 1957 lorsque les toutes premières

¹³ Prenant davantage d'ampleurs lors de la décolonisation, la ville de Kinshasa était organisée par le décret-loi de 1957, complété par celui du 13 octobre 1959 portant organisation des communes, villes et conseils de provinces. Ce décret fut abrogé par l'ordonnance-loi n°88/68 du 1^{er} janvier 1968, laquelle a été complété par l'arrêté ministériel n°68-026 du 30 mars 1968 qui créait et dénommait des nouvelles communes dans la ville de Kinshasa, tout en fixant leurs limites. Ce texte juridique fut complété par un second arrêté, n°69/0042 du 23 janvier 1969 qui déterminait un nouveau nombre, la dénomination et les limites des communes de la ville de Kinshasa.

¹⁴ D'autres communes sont : Bandalungwa, Barumbu, Bumbu, Gombe, Kalamu, Limete, Lingwala, Makala, Masina, Matete, Ndjili, Ngiri-Ngiri, Selembao, Kisenso, Kinshasa, Kimbanseke, Lemba, etc.

élections étaient organisées par le pouvoir colonial. Même si déjà avec les élections de la première moitié de la décennie 60 l'on pouvait compter plus de 100 partis politiques, quelques uns seulement sortaient du lot.

Actuellement, il existe plus de 270 partis politiques en RDC¹⁵. Suite aux dernières élections législatives et présidentielles de 2007, 3 partis politiques ont émergé, grâce à des alliances qu'ils ont constituées : il s'agit du PPRD de l'actuel Chef de l'Etat (Joseph Kabila) qui a parrainé l'Alliance de la Mouvance Présidentielle avec tous les partis de son obédience ; le MLC de l'opposant et challenger du chef de l'Etat aux présidentielles (Jean-Pierre Bemba) , qui a parrainé l'alliance dénommée l'Union pour la Nation avec tous les partis d'obédience de l'opposition, et le PALU de l'actuel Premier Ministre (Antoine Gizenga) et d'obédience lumumbiste, qui a signé un partenariat avec l'AMP. Notons cependant, l'existence d'autres partis qui se trouvent en dehors du processus actuel de gestion du pouvoir et qui appartiennent à l'opposition dite non officielle. Ces partis sont menés par l'UDPS (de l'opposant Tshisekedi).

En plus d'être constituée des évolués¹⁶, l'élite congolaise à l'époque coloniale était plus composée de l'élite laïque, associée ou confondue aux évolués. C'est à partir de cette élite qu'est née la prise de conscience ayant abouti à la création de plusieurs organisations dont notamment les organisations syndicales.

Au-delà des différentes définitions des évolués, ce qu'il faut retenir pour Mutamba :

..c'est qu'il a existé chez les évolués, le désir secret de former une caste de privilégiés – réduite au maximum- jouissant des avantages du ' nundele ndombe', européen à peau noire. C'est pourquoi des différenciations byzantines, calquées sur l'appréciation du colonisateur, émaillaient leurs propos : primitifs, broussards, basendji et bahuta pour lesquels on ne manifestait que mépris et condescendance; évoluant; évolués ou civilisés; et au dessus de la pyramide, les élites (Mutamba, 1998, 49).

Le clergé congolais catholique a joué un rôle important dans l'émergence de la notion de l'élite au Congo. Quelques diplômés universitaires que comptait le Congo à l'indépendance, formeront la première élite politique du pays. Car c'est à elle que Mobutu recourra pour former le premier collège des commissaires généraux (Ngub'Usim, 2000, 18).

Dans son analyse des élites congolaises, Ngub'Usim note que les élites des indépendances « *se sont plus préoccupés de leur liberté, de la politique et moins de la production et de l'économie* » (Ngub'Usim, 2000, 22).

L'analyse ci-dessous de Vanderlinden illustre mieux le type d'élite congolaise qui détient le vrai pouvoir depuis l'indépendance :

Lorsque le 30 juin 1960, le Congo devient indépendant, il est aisé de prévoir qui va profiter le plus de la situation nouvelle : ce sont essentiellement les politiciens, c'est-à-dire tous ceux qui ont décidé de jouer le jeu politique à

¹⁵ La loi N° 04/002/ du 15 Mars 2004 a autorisé 267 partis politiques à fonctionner à la date du 03 Mars 2006. Dans l'entre-temps, il y a eu d'autres partis politiques qui ont sollicité leur agrément.

¹⁶ Les évolués sont des anciens fonctionnaires congolais qui constituait l'élite congolaise à la veille de l'indépendance.

l'annonce de l'indépendance, de se présenter aux élections nationales et provinciales et qui ont triomphé, auréolés d'un prestige dont rien ne pouvait laisser entrevoir, un an plutôt, qu'il serait leur à si bref délai et peut-être pour nombre d'entre eux, à si bon compte. (...) Ces fonctionnaires détiennent sur la vie économique un pouvoir d'autant plus grand que s'installe une situation de crise de première importance. Dans celle-ci, tout qui détient une parcelle du pouvoir politico administratif est nécessairement sollicité, encouragé à monnayer cette parcelle du pouvoir par tous ceux qui dépendent de lui. L'administration congolaise s'installe ainsi dès après l'indépendance dans des conditions favorable à une généralisation de la corruption » (Vanderlinden, 1998, 91-92).

Or, seule l'élite au pouvoir se comportait ainsi. Sous le régime Mobutu, elle était constituée par deux clans : le groupe de Binza, la Prima Curia (Ngub'Usim, 2000, 22). Ces clans étaient composés de différents caciques du pouvoir et proches de Mobutu. Seulement, à ces clans il faudrait ajouter la famille présidentielle qui jouait également un rôle très important.

Avec l'avènement du régime de Laurent Désiré Kabila à la suite de la chute de Mobutu, la dynamique est restée la même. Le vrai pouvoir étant détenu par de nouveaux clans à savoir : le groupe des tutsi rwandais¹⁷ qui avaient une grande emprise sur le pouvoir politique, l'armée et l'économie à travers leur partenariat avec des multinationales dans l'exploitation des richesses minières, et l'occupation anarchique des concessions minières par des privés rwandais à l'Est du pays ; le groupe des katangais du fait que Kabila est un katangais ; le groupe des congolais de la diaspora qui avait rejoint la rébellion lors de la marche sur Kinshasa et qui estime avoir l'expertise nécessaire pour restaurer le pays. Ce sont ces groupes qui ont constitué l'élite à forte influence sur le pouvoir politique et économique en RDC. Cette élite s'est reconfigurée avec l'assassinat de Laurent Désiré Kabila en 2001 et l'avènement de Joseph Kabila. En effet, le groupe katangais s'est renforcé autour de ce dernier, de même que le groupe des tutsis dits banyamulenge s'est également consolidé. A côté de ces deux groupes, l'élite politique composée des dirigeants des nouvelles institutions politiques (chambres basse et chambre haute du parlement) n'est pas à négliger.

Cependant les membres de ces différentes élites politiques, surtout, ne sont pas les seuls acteurs de la dynamique urbaine de Kinshasa. Les ONG sont aussi à considérer dans l'appréhension de l'organisation de la vie urbaine de Kinshasa. Il en est de même des tenants de l'économie informelle¹⁸. Notons ici, le rôle important des femmes dans la prise du contrôle de l'économie quotidienne à Kinshasa. Une enquête que nous avons menée en 2004 auprès de l'ONG Direction, Action et Femme (DIRAF) nous a révélé le dynamisme avec lequel les femmes ont su, à travers des activités lucratives, telle la savonnerie, faire face aux difficultés financières auxquelles elles étaient confrontées

¹⁷ Dans la mémoire des congolais, l'exemple le plus marquant de la domination de ce clan avait été la nomination du Général James Kabarebe comme Chef d'Etat Major général des Forces Armées congolaises au lendemain de la prise du pouvoir par Laurent Désiré Kabila. Lors des dissensions de 1998, qui avaient amené Kabila à se débarrasser des tutsis, James Kabarebe s'est retrouvé à Kigali où, en tant que tutsi proche de Kagame (le Président du Rwanda) il occupe jusqu'à ces jours les fonctions de Chef d'Etat Major de l'armée rwandaise.

¹⁸ Lire à ce propos, Kika Mavunda (2000) qui donne une analyse sur les élites dans les secteurs informels, ou

Police, sécurité des biens et des personnes

Les investigations relatives à la sécurité des biens et des personnes en République Démocratique du Congo, se sont souvent butées à plusieurs obstacles, surtout depuis la chute du régime Mobutu. Au-delà de la faiblesse de la littérature sur le thème, et tout en ayant été reçu par des autorités supérieures de la police nationale, nous avons été averti que leurs services ne pourraient nous livrer les informations recherchées, et particulièrement celles concernant :

- La carte des commissariats de police ou de positions pour l'armée ;
- le coût de la sécurité privée (société de gardiennage) ;
- le type d'armes que porte la police et l'armée ;
- la répartition des effectifs de la police par secteur.

Pour les officiers contactés, ces informations sont hautement stratégiques vu la situation post-conflit que traverse le pays, et sa divulgation est prohibée.

La police nationale congolaise, ville de Kinshasa, est gérée par l'inspection provinciale de la police nationale, placée sous le commandement d'un inspecteur provincial, assisté de deux adjoints dont l'un est chargé de l'organisation et instructions, et l'autre de l'administration.

Elle est subdivisée en : unités territoriales ; unités d'intervention et unités ou services spécialisés. Aujourd'hui, la garnison de Kinshasa présente un effectif de 14 000 policiers, dont 6 000 pour l'inspection générale, 7 000 provenant de l'unité de la Police intégrée (UPI) qui venait d'être dissoute, et 1 000 autres des unités spécialisées¹⁹.

La cohérence dans la police n'est que de l'ordre de près de 60 %, du fait qu'il y a des secteurs dans lesquels l'ordre n'est pas maintenu par la Police à cause de l'étendue de la ville. En effet, les effectifs opérant dans la ville demeure encore insuffisants pour garantir la sécurité de la population kinoise qui se trouve exposée à des multiples conflits et se sent pratiquement abandonnée à elle-même. La police congolaise ne semble pas être proactive.

Pour des raisons stratégiques, les informations sur la carte de la Police, bien qu'elle existe, n'ont pu être livrées. Cependant, il ressort de nos observations que dans chaque commune de Kinshasa, existent des postes de commissariat de Police. Ces derniers fonctionnent dans des kiosques, des containers de fortune qui contribuent à l'insalubrité publique, et soulèvent des questions quant aux conditions de détention des personnes. D'autres postes fonctionnent même en plein air sous un arbre. Il est ainsi difficile d'affirmer que la population kinoise est sécurisée, surtout au vu des différents actes de criminalités qui ne cessent d'être perpétrés dans cette capitale.

Il va de soi qu'une faiblesse ressentie par la population dans la protection qu'elle est sensée attendre de la police, ne peut faire espérer mieux des firmes privées de sécurité. Ces derniers sont plus au service des personnes nanties et des personnalités politiques qui, en plus des éléments de gardes de la police nationale commis à leur sécurité, s'assurent également des services de gardiennage. Ce sont les grandes sociétés et les privés qui recourent à leurs

¹⁹ Ces informations ont été obtenues à partir des entretiens que nous avons eus avec un officier à l'inspection provinciale de la police, et ont été confirmées par un ancien commandant de la police que nous avons également contacté à cet effet.

services. Les pauvres ne peuvent espérer attendre une quelconque intervention des sociétés de gardiennage qui restent indifférentes aux crimes commis sous leur barbe et qui n'aient aucun rapport avec le site ou la parcelle qu'elles protègent. Aucune information ne nous a été fournie au sujet du coût du gardiennage²⁰.

La non autorisation du port d'armes par ces services, les contraint de travailler en collaboration avec la police nationale congolaise. D'où la confusion dans le rôle réel de la police, du moment qu'en travaillant en collaboration avec les sociétés de gardiennage, elle contribue à prester un service discriminatoire, abandonnant les pauvres à leurs tristes sort.

De manière générale, les armes que détiennent les policiers sont de marque Kalachnikov (AK), N.Z., Thomson et des M16.

Notons la présence de l'armée dans la ville, et une apparence de bons rapports entre cette dernière et la police. Cependant, il a été difficile d'avoir des détails à ce sujet.

L'écart dans le traitement des militaires par rapport aux policiers constitue une source de désaccord des premiers envers leur hiérarchie. En effet, le moins gradé dans l'armée perçoit 10.000 francs congolais (± 20 \$), contre 20.000 francs congolais (± 40 \$) pour le moins gradé dans la police. Une telle rémunération ne peut que contribuer à tant d'antivaleurs fort décriées dans le chef aussi bien de militaires que des policiers congolais. Nombreux parmi eux excellent dans la corruption, l'extorsion, voir même des actes criminels. L'intégration dans les unités de police et de l'armée, des éléments ayant appartenu à différentes factions rebelles ou milices n'a fait qu'augmenter l'incohérence sur le rôle attendu de ces unités appelées à protéger les personnes et leurs biens.

Nous ne pouvons clore cette section sans dire un mot sur la présence de la MONUC dans la ville de Kinshasa.

La mission des Nations Unies en R.D. Congo (MONUC) avait été établie en RDC en 1999. Cependant, le déploiement de cette mission qui a sa plus importante base dans la capitale Kinshasa, n'a pas été facilitée par différents obstacles créés par les belligérants, dont particulièrement la guerre entre l'armée rwandaise et ougandaise à Kisangani (3^{ème} ville du pays) en 2000. Affrontements motivés par le contrôle des riches concessions minières d'or de la Province orientale.

A l'avènement de Joseph Kabila en remplacement de Laurent Désiré Kabila qui venait d'être assassiné, la MONUC reçu des assurances pour se déployer dans tout le pays et particulièrement dans la capitale.

Les conclusions des différentes rencontres internationales dont celle du Dialogue intercongolais de Sun city, renforceront la mission de la MONUC qui devrait faire face à la présence dans la capitale d'un conglomérat des factions armées des différents rebelles réunis dans une structure de pouvoir imaginée et conçue par Thabo Mbeki, le Président Sud-

²⁰ Il nous semble, qu'aussi bien pour la police que pour le gardiennage, seul, le déploiement d'une enquête approfondie et minutieuse pourrait nous donner aussi bien une carte approximative de la police, que des informations, elles aussi approximatives, sur les services de gardiennage.

Africain, à savoir la direction collégiale du pays « 1+4 », soit 1 Président et 4 Vices-Présidents, tous, anciens belligérants, venus à Kinshasa, chacun avec sa garde rapprochée. Il va de soi que telle situation ne pouvait que faire de Kinshasa une véritable poudrière et amener la MONUC à renforcer sa présence dans la ville de Kinshasa.

Les affrontements de mai 2007, ayant failli tuer tous les ambassadeurs en poste à Kinshasa et qui se trouvaient en réunion de conciliation chez l'opposant Bemba attaqué par la garde présidentielle; et ceux d'août 2007 où cette dernière s'est affrontée avec la garde superbement constitué de Bemba, en sont des exemple de la poudrière que constitue Kinshasa. Consciente de cette situation, l'Union Européenne n'avait pas hésité de constituer une force européenne (EUFOR) pour prévenir tout dérapage lors des élections. Cette force qui est arrivée à Kinshasa la veille des élections avec du matériel lourd, ultra moderne et sophistiqué, est répartie le lendemain des élections présidentielles et législatives avec tout son matériel. Ainsi se pose la question fondamentale de savoir si la RDC peut, dans ces conditions, parvenir à la constitution d'une force armée et de police véritablement républicaine, sans laquelle l'État congolais restera encore longtemps un État en crise et en faillite.

Accès au logement et à l'habitat

En République Démocratique du Congo, le code foncier est régi par la loi n° 73/021 du 20 juillet 1973, portant régime général des biens, régime foncier et immobilier et régime des sûretés. Aussi l'actuel régime foncier et immobilier, basé sur la loi n° 080-008 du 18 juillet 1980, constitue une rupture avec le régime légal des terres de l'époque coloniale.

L'appropriation privative du sol a été abolie, car le sol est devenu, suite à une option du bureau politique du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR)/ parti-Etat en 1973, propriété exclusive, inaliénable et imprescriptible de l'Etat.

Intéressé par cet étalement spatial incontrôlé de la ville de Kinshasa, Marc Pain (1984) avait qualifié cette extension de croissance en tâche d'huile. Pour lui, les premiers lotissements avaient été mis en place à partir de 1914-1915, de 1923-1930, faisant prendre à certaines contrées de la ville sa vocation résidentielle et administrative. La superficie urbanisée est passée de 2.331 ha en 1950 à 5.512 ha en 1957, pour atteindre 12.863 ha en 1968, dénotant ainsi de la progression extraordinaire de la ville de Kinshasa, dont l'extension est proche de 700 ha par an depuis 1957. La surface urbanisée a atteint 17 922 ha en 1975, et il s'en est suivi une urbanisation désordonnée et anarchique.

L'occupation du site de la ville de Kinshasa et sa dynamique actuelle, contraste avec la volonté d'aménagement des années 50. Elle se manifeste par la forte dégradation de la ville ancienne dont le renouvellement ne semble pas s'annoncer, le sous équipement de la ville récente caractérisée plus par l'abondance de nouvelles bâtisses privées et l'absence de bâtisses publiques, l'érosion entropique spectaculaire, et un réseau de voirie insuffisant, limité et inadapté.

Kinshasa fait actuellement face à un problème de maîtrise de sa croissance : la ville s'étend indéfiniment sur tous ses flancs : Est, Ouest et Sud. Les sociétés de distribution d'eau et d'électricité, les organismes en charge des services urbains ont du mal à suivre ce rythme de croissance spatiale urbaine.

Mbumba Ngimbi (1982) explique cette situation par tout un ensemble de causes dont la poussée démographique facilitée par l'effondrement de l'appareil administratif et l'occupation de vastes concessions que le régime colonial avait accordées à des sociétés privées, à des églises ou des particuliers. Pour lui, la ville s'étend de façon désordonnée. Ces installations illégales sont également encouragées par les chefs coutumiers qui ne cessent de se considérer comme propriétaires fonciers de la ville bien que la nouvelle législation foncière fasse de l'Etat, le seul détenteur des terres. En effet, comme nous l'avons vu plus haut, il sied de noter qu'il existe plusieurs endroits de la ville, qui tout en devenant une propriété inaliénable de l'Etat, demeure sous l'emprise des chefs coutumiers, ou des descendants de ces chefs des anciens villages, qui continuent d'exiger certaines redevances à tout achat de portion de terre.

En outre, la question du logement demeure préoccupante, du fait que depuis près de deux décennies, aucune initiative publique ou privée ne s'est manifestée en vue de la réalisation au bénéfice de la population, d'un programme significatif de construction des logements neufs.

Comme le soulignent Lelo Nzuzi et Tshimanga Mbuyi (2004), il faudrait remonter au début des années 80 pour retrouver la dernière marque d'une initiative quelque peu significative, quoique timide dans le secteur de l'habitat :

En matière de production de l'habitat social, les promoteurs immobiliers privés hésitent d'intervenir là où l'Etat a échoué. La Logec (Logement économique) produit timidement à Kinshasa au début des années 80 la Cité verte (442 logements) et la Cité Mama Mobutu (674 logements). Il en est de même des ASBL qui hésitent à s'y impliquer. Seule l'ONG Habitat pour l'humanité, appuyée par les églises protestantes américaines, construit de 1974 à 1994 près de 142 logements à Kinshasa. Comme on le voit, l'intervention des privés dans le secteurs est négligeable. C'est ainsi que la ville continue d'étendre ses tentacules dans tous les sens (Lelo Nzuzi et Tsimanaga Mbuyi, 2004, 40).

Telle contribution n'est nullement proportionnelle, non seulement à la croissance démographique, mais aussi au niveau de revenu des habitants dont nombreux ne pouvaient même pas accéder à ces nouveaux quartiers à logement prétendument modique. Aujourd'hui, ces cités qui semblaient être prévues pour des logements à bas prix sont devenues des quartiers résidentiels rivalisant les vieux quartiers résidentielles surplombant les flancs du Mont Ngaliema (Ma campagne, Pigeon, Mbinza, etc.).

Les espaces verts, pourtant protégés par l'ordonnance loi de 1957 et l'arrêté inter ministériel 021 du 29/10/1993, sont envahis anarchiquement. Ils ont presque tous disparus à cause de la cupidité d'une classe des dirigeants en mal de gestion.

Il existe pour chaque commune un plan particulier d'aménagement qui ressort du Schéma Directeur de la ville de Kinshasa. Chaque centimètre carré est pré – affecté et pour changer la destination on doit le désaffecter. Le laxisme qui a longtemps prévalu dans la gestion de la res publica, la corruption qui a élu domicile dans les services publics de l'Etat, dont les services des titres fonciers, ont fortement contribué à l'expropriation par des particuliers, des terrains considérés comme espaces verts. Des ronds-points, des emprises des routes, des chemins de fer, et des lignes hautes tensions ont été envahies et occupées soit anarchiquement, soit sous le couvert des documents officiels des agents véreux des services du cadastre et des titres fonciers.

Ce sont les services de l'urbanisme et habitat qui, en principe, établissent le plan d'aménagement et gère les domaines publics de l'Etat tandis que les affaires foncières viennent pour matérialiser le plan en gérant le domaine privé de l'Etat. Or, avec la mise en avant de ces antivaleurs dans l'acquisition des espaces verts de l'Etat, est né un désordre indescriptible dans les lotissements dont les plus grands gagnants n'étaient que ceux qui possédaient assez de moyens aussi bien pour corrompre que pour acheter à des coûts souvent exorbitants, ces espaces considérés comme étant verts, et donc appartenant à l'Etat. Des trottoirs ont été investis, contraignant les piétons à se partager des routes étroites avec les véhicules dont les conducteurs se sont toujours considérés avoir plus de droit et de priorités que les piétons. Des espaces verts en bordure des routes, réservés en perspective d'un agrandissement des chaussées ou de la construction d'autoroutes, ont également été occupés.

Il arrive que les affaires foncières passent outre et violent les textes légaux en délivrant des titres de propriétés foncières sans respect aussi bien des textes que du plan d'aménagement urbain. Les acquisitions des concessions par cette voie sont, en principe, nulles.

Une campagne de démolition de certains sites occupés anarchiquement a été initiée pour remettre certains espaces à l'Etat. Mais, les kinois restent très sceptiques sur les intentions réelles et qui seraient bonnes des actuels dirigeants de la ville, car à toute arrivée d'un nouveau gouverneur de la ville (maire de la ville), ils assistent à des démolitions qui paraissent plus être des shows en autant qu'elles ne sont nullement suivies de constructions louables pour l'intérêt communautaire.

A titre illustratif, la zone située entre l'avenue Kabinda jusqu'au cimetière de Kasa Vubu, est considérée selon le plan d'aménagement urbain, comme étant une zone dite bloquée. Seul les bâtiments d'intérêts publics peuvent y être érigés. Il en est de même du site Tembe na Tembe où l'on compte construire le Musée National, l'Institut National des Arts, et qui voyait déjà des bâtisses y être construites. Celles-ci viennent d'être détruites. Pourtant, les propriétaires étaient en possession des titres fonciers en bonne et due forme, mais délivrés par des fonctionnaires cupides et corrompus, d'autant plus que les espaces du domaine privé sont gérés par les affaires foncières et les conditions d'octroi d'un terrain dans le cas d'un lotissement, suivent une procédure comprenant : (i) une demande de terre, (ii) une fiche d'identités et, (iii) une demande de travaux. Cette procédure n'est souvent pas respectée, et est plutôt escamotée par la corruption.

Pour ce qui est de la cession de bail, le premier occupant du terrain couvert par un contrat de bail (location) cède son terrain à une tierce personne. Les deux parties signeront le contrat de cession de bail devant le conservateur qui va à son tour légaliser leurs signatures, leurs photos passeport à l'appui et enfin l'opération de transfert.

Le problème de logement entraîne une autre difficulté, à savoir une dangereuse promiscuité dans l'occupation des logements existants et une dégradation sensible des conditions de vie, avec une très forte densité par parcelle.

Conclusion

Comme nous venons de le voir, Kinshasa présente plusieurs paradoxes. D'une vision urbanistique coloniale léguée par la métropole, la ville de Kinshasa n'a su maintenir cette vision après l'indépendance. Son extension tentaculaire, désordonnée sans tenir compte d'un schéma directeur le prouve. Ainsi, Kinshasa devient plus une mégapole de par la croissance

de la population que de par l'amélioration de sa structure et de son infrastructure urbaine. Situation qui rend difficile l'organisation aussi bien des services de base à la population que de services de garantie de sa sécurité et celle de ses biens. Il y a lieu de se demander si Kinshasa ne devrait pas être reconstruite.

Notons en outre que malgré le désordre de la société congolaise, auquel a fait allusion Treffon (2004), nous sommes d'accord avec lui que la société demeure organisée à sa manière, sauf que ni l'Etat et moins encore les populations ne jouissent des formes d'organisation qui la caractérisent. Il s'en suit que le grand défi à relever par les autorités nouvellement élues sera de recentrer l'organisation de différents mécanismes de transformation de la société globale pour que le bénéfice qui en découlera profite aussi bien à l'État qu'à ses citoyens, et non seulement à une poignée d'individus, fût elle composée des tenants du pouvoir politique et économique.

Reference

- BEAU, 1978, *Kinshasa : Transport urbains, rapport de synthèse des études*, Kinshasa, Secrétariat des missions d'urbanisme et habitat
- BERCI, 1997, *Enquête sur les perceptions individuelles de la pauvreté dans la ville de kinshasa. (Rapport final)*, BERCI, Octobre
- Boute J. 1970. *La physionomie démographique de la République Démocratique du Congo en 1970*. n°6, INS, Kinshasa,
- Capelle, E., 1947, *La cité indigène de Léopoldville, Léopoldville et Elisabethville*, CESA et CEPSI
- Congo-Belge (AIMO). 1957, *Enquêtes démographiques. Cité Léopoldville*, Léopoldville.
- De Boeck, Philippe et Plissart, Marie-Franoise, 2004, *Kinshasa. Tales of the invisible city*, Ghent-Amsterdam, Ludion
- De Boeck, Philippe et Plissart, Marie-Franoise, 2005, *Kinshasa. Récit de la ville invisible*, Bruxelles, Ed. Luc Pire
- De Herdt, Tom , 1998, « *Entamer la lutte contre la pauvreté urbaine à Kinshasa et au Congo* », *Publications*, Centre for development studies-UFSIA, Janvier
- De Herdt, Tom ; Luzolele, Laurent et Marysse, Steefan (S/D), 1997, *La pauvreté urbaine en Afrique Subsaharienne. Le cas de Kinshasa*. CDW-UFSIA,
- De Herdt, Tom et MARYSSE Steefan , 1996 « *Economie informelle au Zaïre.(Sur)vie et pauvreté* », *Cahiers africains.*, N° 21-22
- D'Souza, Stan et al. , 1995, « *Evaluation du niveau de pauvreté à Kinshasa: cas de la zone de Matete* », *Zaïre-Afrique*,_n° 294, Avril 1995, 219-234
- D'Souza, Stan et al. , 1995, « *Evaluation du niveau de pauvreté à Kinshasa: cas de la zone de Matete* », *Zaïre-Afrique*,_n° 294, Avril, 219-234
- DSCRIP, 2006, *Document de la stratégie de croissance et de la réduction de la pauvreté (DSCRIP)*, Kinshasa, Mirak
- Erpicum, Roger. Sj. et PFUNGA PFUNGA, 1995, « *Un colloque sur l'informel : survie ou chance pour l'avenir ?* », *Zaïre-Afrique* N° 298, octobre, 478-484.
- Françoise Hiraux, 2007, « *Représentation des villes et valeurs urbaines dans la colonie belge : parcours historique dans une collection photographique 1946-1952* », », Vellut, Jean-Luc (S/Direction), *Villes d'Afrique. Explorations en histoire urbaine*, Cahiers Africains, n°73, MRAC/L'Harmattan,
- Houyoux, J. et Kinavuidi, N., 1986, *Kinshasa 1975*. ICHEC et B.E.A.U, Kinshasa et Paris
- Houyoux, Joseph, 1973, *Budgets ménagers, nutrition et mode de vie à Kinshasa.*, Kinshasa, PUZ
- Institut National de la Statistique (INS), 1993, *Zaïre. Recensement scientifique de la population – juillet 1984 – Projections démographiques Zaïre et régions 1984-2000*, Kinshasa, 56 p.
- Institut National de la Statistique (INS), 1991, *Zaïre/Kinshasa. Recensement scientifique de la population – juillet 1984 –Caractéristiques démographiques*. Kinshasa, 92 p.

- Institut National de la Statistique (INS), 1969, *Etude socio-démographique de Kinshasa 1967. Résultats par commune du sondage au 10^{ième}*. S.O.F.R.E.D, Paris XV, 29 p.
- Jean-Louis Lacroix, *Industrialisation au Congo*, 1967, la transformation des structures économiques, Mouton, Paris
- Jean-Marie Mutamba Makombo Kitatshima, 1998, *Du Congo Belge au Congo Indépendant 1949-1960. Émergence des « évolués » et genèse du nationalisme*, Kinshasa, IFEP
- Kabuya Kalala et Tshiunza Mbiye, 2004, « Les enjeux du financement de la reconstruction de l'Etat et de l'économie formelle au Congo », *Congo-Afrique*, n°384, Avril 2004, 197-210
- Kalonji Ntalaja et KASHOBA Ngelengwa, « La pauvreté dans la ville de Kinshasa: y a-t-il encore des cadres ? », *Notes de conjoncture*, n° 13, Avril 1994, pp. 14- 24.
- Lagae, Johan, 2007, *Boma 1880-1920*, CDRom, Africa Museum/Gent University
- Lagae, Johan, 2007, Léopoldville, Bruxelles: villes miroirs? L'architecture et l'urbanisme d'une capitale coloniale et métropole africaine, Jean Luc Vellut (s/direction), *Villes d'Afrique. Explorations en histoire urbaine, Cahiers Africains*,
- Lelo Nzuzi et Tshimanga Mbuyi, 2004, *Pauvreté urbaine à Kinshasa*, Kinshasa, CORDAID
- Lumenga- Neso. K., 1982, *Aux origines de la ville de Kinshasa*, Kinshasa, C.R.P., 1995, *Kinshasa : Genèse et sites historiques*,
- Lozolele, Laurent, « Atteindre les pauvres par les pauvres », *Publications*,_Centre for development studies-UFSIA, Janvier 1998, 45 p.
- Mabiala Mantumba-Ngoma, Pamphile (éd.), 2004, « La nouvelle histoire du Congo. Mélanges eurafricains offerts à Frans Bontinck cicm », *Cahiers africains*, n°65-66-67, pp.21-34
- Mabiala, Pamphile, 2007, « L'architecture chrétienne catholique de Kinshasa (1908-1988) », Jean Luc Vellut (s/direction), *Villes d'Afrique. Explorations en histoire urbaine, Cahiers Africains*,
- Mac Gaffey, Janet, 1991, *The real economy of Zaïre. The contribution of smuggling & other unofficial activities to national wealth*, Philadelphia, UPenn Press
- Maximy, René de, 1984, *Kinshasa, ville en suspens.... Dynamique de la croissance et problèmes d'urbanisme : étude socio-politique*, Paris, Travaux et documents de l'ORSTOM, n°176
- Mbaya, Kankwenda, 2005, *L'économie politique de la prédation au Congo-Kinshasa*, Éditions ICREDES, Montréal,
- Mbumba, N., 1982, *Kinshasa 1881-1981 : Problèmes et avenir d'une ville*, Kinshasa, CRP
- Mianda, Gertrude, 1996, *Femmes africaines et pouvoir. Les maraîchères de Kinshasa*, Paris, L'Harmattan,
- Mususa Ulimwengu, 1998, « comment les kinois perçoivent-ils la pauvreté ? », *Congo-Afrique*, n° 329, 523-535
- Mwanza wa Mwanza, 1997, *Le transport urbain à Kinshasa. Un nœud gordien*, Tervuren/Paris, L'Harmattan/Institut Africain-CEDAF Cahiers Africains 300

- Ndaywel è Nziem, Isidore, 1997, *Histoire du Zaïre. De l'héritage ancien à l'âge contemporain*, Louvain-la-Neuve, Duculot
- Ngondo, A., P, I. 2007. *Physionomie démographique de la RDC et de l'Afrique*, cours inédit à l'intention des étudiants de deuxième licence en démographie. DSPD, FASEG, Université de Kinshasa.
- Nub'Usim, 2000, « L'élite meneur d'hommes et agent de transformation de la société en RDC », Sabakinu Kivilu(S/Direction), *Elites et démocratie en République Démocratique du Congo*, Kinshasa, Presse de l'Université de Kinshasa, 15-26
- Pain, Marc, 1984, Kinshasa. *La ville et la cité.*, Paris, Edition de l'ORSTOM, 267 p.
- PNUD, 2007, *Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008. La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé*, Paris, Ed. La Découverte
- de Saint Moulin, L., Sj ,1969, « Esquisse sociologique de Kinshasa », *Congo-Afrique*, 9, n° 36, 309-317
- de Saint Moulin, L., Sj 1970, « Quelle est la population de Kinshasa », *Congo-Afrique* 10, n° 42, 65-77
- de Saint Moulin, L., Sj 1971, « Les anciens villages des environs de Kinshasa », *Etudes d'Histoire Africaines*, T. II, 83-119,
- de Saint Moulin, L., Sj 1976, « Contribution à l'histoire de Kinshasa », *Zaïre-Afrique*, n° 108, 461-473
- de Saint Moulin, L., Sj 1977, « Perspective de la croissance urbaine au Zaïre », *Zaïre-Afrique*, n° 111, 35-52
- de Saint Moulin, L., Sj 2001, « Kinshasa, ma ville... état des lieux et perspectives »
- de Saint Moulin, L., Sj 2006, « La réalité démographique du Congo post-conflit », Pamphile Mabilia Mantuba-Ngoma et al., *La République Démocratique du Congo, une démocratie au bout du fusil*, Kinshasa, Fondation Konrad Adenauer
- de Saint Moulin, L., Sj, 2007, « Croissance de Kinshasa et transformations du réseau urbain de la République Démocratique du Congo depuis l'indépendance », Vellut, Jean-Luc (S/Direction), *Villes d'Afrique. Explorations en histoire urbaine*, Cahiers Africains, n°73, MRAC/L'Harmattan,
- de Saint Moulin, 1973, « La répartition du PNB congolais », in *ZAIRE-AFRIOUE*, n° 73-mars
- Shapiro, David with Tambase Oleko, 2003, *Kinshasa in transition. Women's, education, employment, and fertility*, Chicago and London, The University of Chicago Press
- Theodore Trefon (S/direction), 2004, *Ordre et désordre à Kinshasa. Réponses populaires à la faillite de l'Etat*, Cahiers Africains, 61-62, Tervuren/Paris, MRAC/L'Harmattan
- Vanderlinden, Jacques (S/la direction), 1980, *Du Congo au Zaïre. 1960-1980 : essai de bilan*, CRISP, Bruxelles,

Working Papers Series 2

- WP1 James Putzel, 'War, State Collapse and Reconstruction: phase 2 of the Crisis States Programme' (September 2005)
- WP2 Simonetta Rossi and Antonio Giustozzi, 'Disarmament, Demobilisation and Reintegration of ex-combatants (DDR) in Afghanistan: constraints and limited capabilities', (June 2006)
- WP3 Frederick Golooba-Mutebi, Gabi Hesselbein and James Putzel, 'Political and Economic Foundations of State making in Africa: understanding state reconstruction', (July 2006)
- WP4 Antonio Giustozzi, 'Genesis of a Prince: the rise of Ismail Khan in western Afghanistan, 1979-1992' (September 2006)
- WP5 Laurie Nathan, 'No Ownership, No Peace: the Darfur Peace Agreement', (September 2006)
- WP6 Niamatullah Ibrahim, 'The Failure of a Clerical Proto-State: Hazarajat, 1979-1984' (September 2006)
- WP7 Antonio Giustozzi, '"Tribes" and Warlords in Southern Afghanistan, 1980-2005' (September 2006)
- WP8 Joe Hanlon, Sean Fox, 'Identifying Fraud in Democratic Elections: a case study of the 2004 Presidential election in Mozambique'
- WP9 Jo Beall, 'Cities, Terrorism and Urban Wars of the 21st Century', (February 2007)
- WP10 Dennis Rodgers, 'Slum Wars of the 21st Century: the new geography of conflict in Central America', (February 2007)
- WP11 Antonio Giustozzi, 'The Missing Ingredient: non-ideological insurgency and state collapse in Western Afghanistan 1979-1992', (February 2007)
- WP12 Suzette Heald, 'Making Law in Rural East Africa: SunguSungu in Kenya', (March 2007)
- WP13 Anna Matveeva, 'The Regionalist Project in Central Asia: unwilling playmates', (March 2007)
- WP14 Sarah Lister, 'Understanding State Building and Local Government in Afghanistan', (June 2007)
- WP15 Pritha Venkatachalam, 'Municipal Finance Systems in Conflict Cities: case studies on Ahmedabad and Srinagar, India', (July 2007)
- WP16 Jason Sumich, 'The Illegitimacy of Democracy? democratisation and alienation in Maputo, Mozambique', (September 2007)
- WP17 Scott Bollens, 'Comparative Research on Contested Cities: lenses and scaffoldings', (October 2007)
- WP18 Debby Potts, 'The State and the informal in sub-Saharan African economies: revisiting debates on dualism', (October 2007)
- WP19 Francisco Gutiérrez Sanín, Tatiana Acevedo and Juan Manuel Viatela, 'Violent liberalism? State, conflict, and political regime in Colombia, 1930-2006: an analytical narrative on state-making', (November 2007)
- WP20 Stephen Graham, 'RoboWar™ Dreams: Global South Urbanisation and the US Military's 'Revolution in Military Affairs'', (November 2007)
- WP21 Gabi Hesselbein, 'The Rise and Decline of the Congolese State: an analytical narrative on state-making', (November 2007)
- WP22 Diane Davis, 'Policing, Regime Change, and Democracy: Reflections from the Case of Mexico', (November 2007)
- WP23 Jason Sumich, 'Strong Party, Weak State? Frelimo and State Survival Through the Mozambican Civil War: an analytical narrative on state-making', (December 2007)
- WP24 Elliott Green, 'District Creation and Decentralisation in Uganda', (January 2008)
- WP25 Jonathan DiJohn, 'Conceptualising the Causes and Consequences of Failed States: A Critical Review of the Literature', (January 2008)
- WP26 James Putzel, Stefan Lindemann and Claire Schouten, 'Drivers of Change in the Democratic Republic of Congo: The Rise and Decline of the State and Challenges For Reconstruction - A Literature Review', (January 2008)
- WP27 Frederick Golooba Mutebi, 'Collapse, war and reconstruction in Uganda: An analytical narrative on state-making', (January 2008)
- WP28 Frederick Golooba Mutebi, 'Collapse, war and reconstruction in Rwanda: An analytical narrative on state-making', (February 2008)
- WP29 Bjørn Møller, 'European Security: the role of the European Union', (February 2008)
- WP30 Bjørn Møller, 'European Security: The Role of the Organisation for Security and Co-operation in Europe', (February 2008)
- WP31 Laurie Nathan, 'Anti-imperialism Trumps Human Rights: South Africa's Approach to the Darfur Conflict', (February 2008)
- WP32 Ben Moxham, 'State-Making and the Post-Conflict City: Integration in Dili, Disintegration in Timor-Leste', (February 2008)
- WP33 Kripa Sridharan, 'Regional Organisations and Conflict Management: comparing ASEAN and SAARC', (March 2008)

- WP34 Monica Herz, 'Does the Organisation of American States Matter?' (April 2008)
- WP35 Deborah Fahy Bryceson, 'Creole and Tribal Designs: Dar es Salaam and Kampala as Ethnic Cities in Coalescing Nation States'
- WP36 Adam Branch, 'Gulu Town in War and Peace: displacement, humanitarianism and post-war crisis' (April 2008)
- WP37 Dennis Rodgers, 'An Illness called Managua' (May 2008)
- WP38 Rob Jenkins, 'The UN peacebuilding commission and the dissemination of international norms' (June 2008)
- WP39 Antonio Giustozzi and Anna Matveeva, 'The SCO: a regional organisation in the making' (September 2008)
- WP40 Antonio Giustozzi, 'Afghanistan: transition without end' (November 2008)
- WP41 Niamatullah Ibrahim, 'At the Sources of Factionalism and Civil War in Hazarajat' (January 2009)
- WP42 Niamatullah Ibrahim, 'Divide and Rule: state penetration in Hazarajat, from monarchy to the Taliban' (January 2009)
- WP43 Daniel Esser, 'Who Governs Kabul? Explaining urban politics in a post-war capital city' (February 2009)
- WP44 Francisco Gutierrez et al, 'Politics and Security in Three Colombian Cities' (March 2009)
- WP45 Marco Pinfari, 'Nothing but Failure? The Arab League and the Gulf Cooperation Council as Mediators in Middle Eastern Conflicts' (March 2009)
- WP46 Anna Matveeva, 'The Perils of Emerging Statehood: civil war and state reconstruction in Tajikistan' (March 2009)
- WP47 Jennifer Giroux, David Lanz and Damiano Sguaitamatti, 'The Tormented Triangle: the regionalisation of conflict in Sudan, Chad and the Central African Republic' (April 2009)
- WP48 Francisco Gutierrez-Sanin, 'Stupid and Expensive? A critique of the costs-of-violence literature' (May 2009)
- WP49 Herbert Wulf and Tobias Debiel, 'Conflict Early Warning and Response Mechanisms: tools for enhancing the effectiveness of regional organisations? A comparative study of the AU, ECOWAS, IGAD, ASEAN/ARG and PIF' (May 2009)
- WP50 Francisco Gutierrez Sanin and Andrea Gonzalez Pena, 'Force and Ambiguity: evaluating sources for cross-national research- the case of military interventions' (June 2009)
- WP51 Niamatullah Ibrahim, 'The Dissipation of Political Capital amongst Afghanistan's Hazaras: 2001-2009' (June 2009)
- WP52 Juergen Haacke and Paul Williams, 'Regional Arrangements and Security Challenges: a comparative analysis' (July 2009)

These can be downloaded from the Crisis States website (www.crisisstates.com), where an up-to-date list of all our publications including Discussion Papers, Occasional Papers and Series 1 Working Papers can be found.



The Crisis States Research Centre aims to examine and provide an understanding of processes of war, state collapse and reconstruction in fragile states and to assess the long-term impact of international interventions in these processes. Through rigorous comparative analysis of a carefully selected set of states and of cities, and sustained analysis of global and regional axes of conflict, we aim to understand why some fragile states collapse while others do not, and the ways in which war affects future possibilities of state building. The lessons learned from past experiences of state reconstruction will be distilled to inform current policy thinking and planning.

Crisis States Partners

Ardhi University

Dar es Salaam, Tanzania

Collective for Social Science Research

Karachi, Pakistan

Developing Countries Research Centre (DCRC)

University of Delhi

Delhi, India

Department of Environmental and Geographical Sciences

University of Cape Town

Cape Town, South Africa

Instituto de Estudios Políticos y Relaciones Internacionales (IEPRI)

Universidad Nacional de Colombia

Bogotá, Colombia

Makerere Institute of Social Research

Makerere University

Kampala, Uganda

Research Components

Development as State-Making

Cities and Fragile States

Regional and Global Axes of Conflict

Development Studies Institute (DESTIN)

LSE, Houghton Street, London WC2A 2AE

Tel: +44 (0)20 7849 4631

Fax: +44 (0)20 7955 6844

Email: csp@lse.ac.uk

Web: www.crisisstates.com